

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 11/07/2025 - 23099 - 2010 B 00244 - 519 541 072 - A.D. MOTOCULTURE

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2024

Désignation de l'entreprise : EURL A.D. MOTOCULTURE		Durée ex. en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise :		Durée de l'ex. précédent* 12	
RD 813 ZONE INDUSTRIELLE DU CANAL		31450 MONTGISCARD	
Numéro SIRET* 51954107200020		Néant ☐ Ex. précédent (N-1) clos le :	
		Exercice N, clos le : 31/12/2024	
		31/12/2023	
		Brut 1	
		Amort., provis° 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
I Frais d'établissement *		AB	
A N Frais de développement*		CX	
C C Concessions, brevets et droits similaires		AF	
T Fonds commercial (1)		AH	
I R Autres immobilisations incorporelles		AJ	
F P Avances et ac. sur immob. incorp.		AL	
Terrains		AN	
I C Constructions		AP	
M Installat° tech., matériel et outillage ind.		AR	
M R Autres immobilisations corporelles		AT	
P Immobilisations en cours		AV	
B Avances et acomptes		AX	
I Participations évaluées (mise en équ.)		CS	
L F Autres participations		CU	
I I Créances rattachées à des participat°		BB	
S N Autres titres immobilisés		BD	
E Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	
TOTAL (II)		BJ	
A S Matières 1ères, approvisionnements		BL	
C T En cours de production de biens		BN	
T En cours de production de services		BP	
C Produits intermédiaires et finis		BR	
C K Marchandises		BT	
I S Avances et ac. versés sur cdes		BV	
R C Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
C R Autres créances (3)		BZ	
U E Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
L D VMP(dt act° propres) :		CD	
I Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obl. (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	
(2) part à - d'1 an des immob fin., nettes :		3 304	
(3) Part à + d'un an		CR	
Clause de rés. de prop. :*		Immobilsations :	
Stocks :		Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2024

Désignation de l'entreprise : EURL A.D. MOTOCULTURE		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input data-bbox="810 417 852 449" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 072	300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input data-bbox="810 521 852 553" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input data-bbox="810 557 852 589" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="EJ"/>)	DG	82 252	68 582
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	49 196	35 442
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
TOTAL (I)		DL	333 520	304 324
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	81 066	107 904
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input data-bbox="810 1224 852 1256" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="EI"/>)	DV	8 041	2 062
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	107 012	165 677
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 795	27 681
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compt régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	233 914	303 324
Ecarts de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	567 434	607 648
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	215 425	303 324
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2024

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....	28 713			28 713
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 795	23 590		40 385
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	166 555	20 601		187 156
Immobilisations financières.....	2 951	354		3 304
Total.....	215 014	44 545		259 558

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....	18 624	2 617		21 240
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 736	4 749		17 485
Autres immobilisations corporelles..	98 540	24 723		123 263
Total.....	129 899	32 089		161 988

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Frais de développement :
Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
- dont frais de développement						
- dont fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	281 621	274 905	281 621	274 905
Total.....	281 621	274 905	281 621	274 905

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	3 304	3 304	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	131 605	131 605	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

Non recensé

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	81 066	62 577	18 489	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	107 012	107 012		
Dettes fiscales et sociales.....	37 795	37 795		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	8 041	8 041		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	233 914	215 425	18 489	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	28 146
Dettes fiscales et sociales.....	16 743
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Frais de développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts..... 6 154
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Effectifs

6

Dont apprentis

1

Dont handicapés

Engagements de retraite et avantages similaires

Autres informations significatives

Non recensé

A.D. MOTOCULTURE
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 200 000 euros
Siège social : Route Départementale 813 – Zone Industrielle du Canal
31450 MONTGISCARD
519 541 072 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2025

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à un montant de 49 196 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	49 196 euros
Affecté à la réserve légale à hauteur de	2 460 euros
Le solde	46 736 euros
A titre de dividende global à l'associé unique à hauteur de	20 000 euros
<i>Soit 66,67 euros par part</i>	
Au compte « Autres réserves » à hauteur de	26 736 euros
<i>Qui s'élève ainsi à 108 988 euros</i>	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement au cours du mois d'août 2025.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

13 900 euros, soit 46,33 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 13 900 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

Néant

Distribution exceptionnelle de réserves du 27 juin 2023 :

14 250 euros, soit 47,50 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 250 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

20 000 euros, soit 66,67 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros

Certifié conforme
La Gérance
Arnaud VILLAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name 'Arnaud VILLAL'.